

INTERVIEW

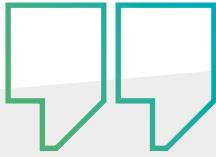
LA DURABILITÉ EST UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE, PAS UN SIMPLE EXERCICE DE REPORTING

Andreas Rasche est l'une des figures de référence en Europe sur les enjeux de durabilité des entreprises, d'ESG et d'éthique des affaires. Professeur de management et vice-doyen à la Copenhagen Business School, où il enseigne depuis 2012, il développe une approche qui fait le lien entre recherche académique, pratiques des entreprises et politiques publiques. Ses travaux portent notamment sur la gouvernance et la finance durables.

Dans cet entretien, Andreas revient sur l'état actuel de la durabilité des entreprises et livre son analyse des évolutions réglementaires en cours, ainsi que sur ce que la durabilité, en tant qu'enjeu stratégique, impliquera pour les entreprises dans les années à venir.

**ANDREAS RASCHE**

Professeur en commerce et société
Copenhagen Business School



L'initiative Omnibus est allée bien au-delà de ce que la majorité des entreprises demandait réellement



Andreas, qu'est-ce qui comptera le plus pour les entreprises engagées dans une démarche de durabilité en 2026 et au-delà ?

Ces derniers mois, les débats se sont principalement concentrés sur le reporting et la réglementation. Or la durabilité ne se résume pas à ces seuls enjeux. Elle touche à la résilience à long terme, à la gestion des risques et aux choix d'investissement stratégiques. Les entreprises doivent dépasser la simple logique de conformité pour élaborer des stratégies solides. L'environnement réglementaire sera sans doute moins prévisible qu'auparavant, mais cette incertitude ne doit pas devenir un facteur d'immobilisme. L'enjeu, aujourd'hui, est de conserver une vision stratégique claire et de relier la durabilité au cœur de l'activité et à la stratégie de long terme. Les entreprises qui intègrent la durabilité comme un levier de résilience et de positionnement stratégique sont mieux armées face aux évolutions à venir – qu'elles soient économiques, réglementaires ou géopolitiques. C'est là que se situe leur véritable avantage.

L'année dernière a été particulièrement mouvementée en matière de durabilité. Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

La principale leçon est qu'il n'y a pas de durabilité sans politique. L'année 2025 a montré, plus clairement que jamais, à quel point les dynamiques politiques peuvent freiner, voire faire reculer, certains progrès. Les évolutions politiques à l'échelle mondiale ont eu un impact direct sur les cadres réglementaires relatifs à la durabilité. En Europe aussi, les ambitions visant à faire avancer ces politiques ont connu un net ralentissement.

Je reste néanmoins optimiste. Lorsqu'on échange avec les entreprises sur leurs actions concrètes, on constate que les projets de décarbonation et de transformation se poursuivent. Il n'y a pas de mouvement massif de désengagement. Des investissements considérables ont déjà été engagés, notamment dans les réseaux énergétiques, et ne peuvent pas être remis en cause du jour au lendemain. La trajectoire vers une économie plus durable se poursuivra.

Comment évaluez-vous la manière dont l'UE cherche à simplifier la réglementation en matière de durabilité avec l'initiative Omnibus ?

Une certaine simplification du reporting en matière de durabilité était clairement nécessaire. Certaines composantes du cadre existant sont très complexes, et il est légitime de chercher à en réduire la complexité, notamment au niveau des normes techniques telles que l'ESRS. La question du calendrier était également centrale : plusieurs exigences ont été introduites simultanément, avec des délais courts, ce qui rendait difficile, pour les entreprises, la mise en place de données, de systèmes et de processus adéquats. Ce dont elles avaient besoin, c'était d'ajustements ciblés et opérationnels.

L'initiative Omnibus est toutefois allée bien au-delà de cet objectif initial. Elle a transformé un besoin légitime de simplification en un discours selon lequel la réglementation en matière de durabilité constitue une charge bureaucratique excessive et difficilement soutenable pour les entreprises. Dès le départ, cette approche reposait sur deux postulats problématiques : d'une part, que la réglementation en matière de durabilité nuirait à la compétitivité, et d'autre part, que ses bénéfices pourraient être relégués au second plan. Ce déséquilibre a profondément structuré l'ensemble du débat.



L'Europe doit assumer son rôle de législateur mondial avec responsabilité et proposer des réglementations claires et lisibles





Les entre- prises doivent dépasser la seule logique de conformité

Comment évaluez-vous les résultats d’Omnibus en matière de durabilité ?

L’ampleur des réductions du champ d’application, la suppression des plans de transition et l’abandon de la responsabilité civile vont bien au-delà de ce que la plupart des entreprises réclamaient réellement demandaient. Une [enquête](#) menée auprès de 1 000 entreprises européennes par #WeAreEurope, à laquelle j’ai participé aux côtés d’autres universitaires, montre que plus de la moitié des répondants se déclarent insatisfaits du résultat d’Omnibus. Cela met en lumière un décalage net entre le résultat final et la manière dont de nombreuses entreprises évaluent leurs besoins réels.

Aujourd’hui, l’enjeu principal est de préserver la confiance et la prévisibilité. Ces deux éléments constituent depuis longtemps des atouts majeurs de l’Union européenne et sont indispensables à l’efficacité des politiques de durabilité. De nombreuses entreprises ont investi très tôt pour se préparer à la CSRD et à la CSDDD, démontrant une réelle volonté de s’engager de manière proactive. À l’avenir, il sera essentiel de maintenir un cadre stable et lisible, capable d’encourager cet engagement et de soutenir une coopération constructive entre décideurs publics et entreprises. C’est à cette condition que l’Europe pourra continuer à jouer un rôle de premier plan en matière de durabilité.

Selon vous, quelle direction va prendre le reporting de durabilité ?

La demande en matière de reporting de durabilité restera forte, qu’elle émane des partenaires commerciaux, des investisseurs ou de la société dans son ensemble. En revanche, le cadre juridique est appelé à évoluer. Nous verrons probablement émerger davantage de discussions sur les normes volontaires et les arbitrages entre les différents référentiels existants. Dans ce contexte, certaines entreprises européennes pourraient se tourner vers les normes de l’ISSB. Si elles ne sont plus tenues de reporter selon l’ESRS et que des cadres tels que le VSME sont perçus comme trop limités, l’ISSB apparaîtra comme une alternative crédible, notamment grâce à sa comparabilité à l’échelle internationale.

L'Europe est souvent perçue comme un leader mondial en matière de durabilité. Peut-elle conserver ce rôle ?

Je le pense. L'Europe a longtemps joué un rôle pionnier en tant que législateur mondial, notamment grâce à ce que l'on appelle « l'effet Bruxelles » : des entreprises du monde entier se sont alignées sur les normes européennes afin de pouvoir opérer sur le marché européen. Cela a constitué l'un des principaux atouts de l'approche européenne en matière de durabilité. Ce rôle est aujourd'hui davantage contesté, à mesure que d'autres acteurs cherchent à influencer les normes appliquées en Europe. L'Union européenne doit résister à cette pression. L'accès au marché européen implique le respect des règles européennes – c'est la logique même du fonctionnement du marché.

Dans le même temps, d'autres pays avancent rapidement sur certains volets de la durabilité. La Chine, en particulier, connaît une expansion très rapide dans plusieurs domaines. Ses standards pourraient à terme façonner les pratiques à l'échelle mondiale, au point que l'on commence déjà à évoquer un possible « effet Pékin ».

En quoi l'approche chinoise se distingue-t-elle ?

La Chine aborde la durabilité de manière très pragmatique. La décarbonation y est clairement envisagée comme un avantage concurrentiel, et non comme un sujet idéologique. Cette approche se traduit par des investissements massifs dans les énergies renouvelables et la mobilité électrique.

À cet égard, la Chine peut, dans une certaine mesure, servir de modèle pour l'Europe. Le vieux continent reste fortement dépendant des combustibles fossiles importés et devra investir bien plus résolument dans la décarbonation. Pour autant, le modèle chinois ne doit pas être idéalisé. Si la dimension environnementale y est poursuivie avec détermination, les enjeux sociaux et les droits humains relèvent d'une tout autre logique. C'est précisément cette dissymétrie qui distingue fondamentalement l'approche chinoise de la conception européenne de la durabilité.



Les entreprises qui font de la durabilité une priorité stratégique seront mieux armées pour faire face aux évolutions du marché, aux changements réglementaires et aux tensions géopolitiques. La durabilité ne relève donc pas de la simple conformité, mais bien de la résilience et de la compétitivité à long terme.

Nous poursuivrons cette réflexion avec **Andreas Rasche** lors d'un prochain webinaire et à travers une nouvelle étude, qui analysera plus en détail la manière dont les entreprises abordent la durabilité et le reporting dans un contexte post-Omnibus.

osapiens – one platform for sustainable growth

osapiens développe des solutions logicielles cloud pour permettre aux entreprises de favoriser une croissance durable sur l'ensemble de leur chaîne de valeur. Grâce à une intégration performante des données et à des analyses en temps réel, osapiens aide les entreprises à consolider, analyser et exploiter des données opérationnelles complexes et des indicateurs de développement durable.

osapiens HUB, une plateforme évolutive basée sur l'IA, regroupe plus de 25 solutions pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la durabilité dans deux domaines clés : les **solutions de transparence** permettent aux entreprises de cartographier et de surveiller l'ensemble de leur chaîne de valeur afin de réduire les risques liés à la chaîne d'approvisionnement et de se conformer aux exigences réglementaires telles que l'EUDR, la CSRD et la CSDDD. Les **solutions d'efficacité** favorisent l'excellence opérationnelle en simplifiant les processus de maintenance, en optimisant la performance des actifs et en permettant une planification, une programmation des opérations de maintenance sur site de manière efficace.

Basée à Mannheim, en Allemagne, osapiens s'appuie sur une équipe internationale de plus de 500 employés pour accompagner plus de 2 400 clients dans le monde.

Contactez osapiens

82 Avenue du Maine
75014 Paris

info@osapiens.com

+49 (0) 621 15020690

www.osapiens.com

Retrouvez-nous sur LinkedIn 



2 400 + Clients

60 + Pays

550 + Collaborateurs

60 + Nationalités